

Envoyé en préfecture le 12/06/2024

Reçu en préfecture le 12/06/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20240610-VILLE_2024DC141-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00
Courriel : accueil@ville-corbas.fr

Acte de nouvelle concession

Concession n° : 4/10/155

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par M. ROMAIN Martial, domicilié 108 route d'Heyrieux 69800 Saint-Priest, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinzenaire dans le cimetière de Corbas au nom de M. ROMAIN Martial à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 30 mai 2024 et expirant le 30 mai 2039.

La concession est accordée moyennant la somme de cent Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 30 mai 2024

Le maire

